

Intempéries : travaux forestiers à l'arrêt, chantiers agricoles menacés - la FNEDT demande des actes

Des épisodes de pluies continues paralysent les chantiers et fragilisent l'équilibre économique des entreprises de travaux forestiers. La FNEDT alerte sur un risque structurel qui menace aussi les entreprises de travaux agricoles et ruraux, l'emploi et la continuité des chantiers.

Paris, le 18 février 2026 - *« Les entreprises de travaux forestiers (ETF) sont les premières touchées, avec des chantiers à l'arrêt depuis plusieurs semaines. Ce que nous observons en forêt annonce les difficultés à venir pour l'ensemble des travaux agricoles et ruraux. Ce risque économique doit être reconnu par les pouvoirs publics »,* souligne Philippe Largeau, président de la FNEDT.

Depuis plusieurs semaines, des pluies continues rendent les parcelles impraticables et placent les ETF en situation critique : chantiers interrompus, matériels immobilisés, équipes contraintes à l'arrêt. L'arrêt concerne à la fois les travaux d'exploitation forestière et les travaux de sylviculture.

Cette situation pèse déjà sur les entreprises de travaux agricoles (ETA), alors que les premières interventions culturales s'engagent. Si les conditions météorologiques persistent, les difficultés aujourd'hui rencontrées par les ETF risquent de s'étendre rapidement aux ETA et aux travaux ruraux, avec une forte tension sur les capacités d'intervention, alors que les travaux du sols, semis, et autres interventions culturales doivent reprendre.

Ces 22 750 entreprises, majoritairement des TPE et PME, ont engagé des investissements lourds dans des matériels spécialisés et performants à amortir dans des fenêtres d'intervention toujours plus restreintes. Le changement climatique, marqué par l'alternance d'arrêts prolongés et de pics d'activité concentrés, fait désormais peser un risque économique structurel sur les entreprises de travaux, pilier de la mobilisation des ressources, déjà fragilisées par une succession de crises.

Depuis 2023 et à la sortie des arbitrages du gouvernement sur le PLF 2026 déconnectés des besoins réels du terrain, la FNEDT défend la nécessité de doter les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers d'un dispositif de « assurantiel intempéries », adapté à leurs métiers et à leur exposition directe aux aléas climatiques. Cette initiative, engagée avec des partenaires privés attend cependant toujours le soutien de l'État, à l'image de ce qui existe pour d'autres professions.

Par ailleurs, à l'approche de la fin des périodes autorisées, cette situation complique la réalisation de travaux réglementés, notamment l'entretien et la taille des haies. Les entreprises font pourtant la démonstration qu'elles disposent des compétences et équipements permettant des ajustements conciliant exigences environnementales et réalités de terrain.

La FNEDT rappelle que sans entreprises économiquement viables, les travaux associant performance économique, gestion durable et respect de la biodiversité ne pourront plus être assurés. *« Nous demandons aux pouvoirs publics de prendre pleinement la mesure de la situation, de mobiliser et faire évoluer les outils d'accompagnement existants, et d'engager rapidement des échanges, afin de sécuriser la pérennité des entreprises et des 170 000 emplois qu'elles portent, comme la continuité des chantiers indispensables aux territoires ruraux. »*, insiste Philippe Largeau.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Rémi Rossi – 06 01 19 70 77 – rrossi@agence-rdn.com



A propos- Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 750 entreprises de travaux (+8,4 % en 5 ans) occupent 170 000 actifs (+ 41 % en 5 ans) pour un chiffre d'affaires de 8,6 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.

Pour télécharger les affiches de la campagne : <https://we.tl/t-1RHWNRVQ58>



Intervention en Nouvelle-Aquitaine suite au passage de la tempête Nils



Sol gorgé d'eau dans le Gers (32)



Champs saturé d'eau dans le Tarn-et-Garonne

(82)



Champs inondé dans le Tarn-et-Garonne (82)